

FONDATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024



Fondation
ALBIOMA

SOMMAIRE

04 ÉDITO

05 UN MÉCÈNE ENGAGÉ

08 AGENDA 2024

09 COMMUNICATION ET
SENSIBILISATION

10 PROJETS SOUTENUS 2024

23 DONNÉES CHIFFRÉES

27 PERSPECTIVES 2025

ÉDITO

L'année 2024 a marqué une étape décisive pour la Fondation Albioma, qui s'affirme désormais comme un acteur incontournable du paysage philanthropique ultramarin.

Fidèle à sa mission, la Fondation soutient des initiatives locales et concrètes ayant un impact maximal sur l'environnement et les habitants en Outre-mer. Cet engagement reflète la volonté du Groupe Albioma de s'impliquer toujours davantage au cœur des territoires où il est présent depuis plus de 30 ans.

Cette année encore, la Fondation a intensifié ses efforts en faveur de la préservation de la biodiversité et du soutien à l'insertion professionnelle, deux axes fondamentaux qui résonnent plus que jamais avec les enjeux actuels des territoires d'Outre-mer.

Nous avons à cœur de collaborer avec des partenaires partageant nos convictions et notre engagement. Dans les années à venir, nous œuvrerons à renforcer ces synergies locales et à fédérer d'autres Fondations d'entreprises prêtes à s'engager à nos côtés.

Cette deuxième année d'existence a également été marquée par une expansion significative de nos actions, avec l'arrivée de dix nouveaux partenaires. Parmi eux, des acteurs en Guyane et à Mayotte, des territoires jusqu'alors non couverts par la Fondation.

À travers ce rapport, nous vous invitons à découvrir les moments forts de notre année : les projets soutenus, les partenariats établis et nos perspectives d'avenir, en parfaite cohérence avec nos valeurs sociales et environnementales. L'année 2024 restera marquée par le passage du cyclone Chido, un événement tragique aux conséquences profondes. En 2025, notre priorité sera d'accompagner nos partenaires locaux dans la reconstruction de leur territoire en mettant l'accent sur les thématiques propres à la Fondation. Nous leur offrirons un soutien adapté, durable et porteur de solutions concrètes.

Nous exprimons notre profonde gratitude à nos partenaires, aux bénéficiaires de nos projets ainsi qu'à toutes celles et ceux qui, chaque jour, s'engagent avec nous pour la préservation de la biodiversité et le développement de l'emploi dans les Outre-mers.

Un grand merci à vous tous !

Frédéric Moyne
Président de la Fondation Albioma



UN MÉCÈNE ENGAGÉ

Action

Le Groupe Albioma est un acteur économique majeur des Outre-mers français depuis plus de 30 ans. Son développement s'est toujours accompagné d'un engagement fort envers les populations et les territoires ultramarins où il est implanté. Le soutien aux projets d'intérêt général et le mécénat font également partie intégrante de ses valeurs.

Depuis 2012, l'entreprise a initié la décarbonation de sa production énergétique. Albioma entend intensifier ses efforts pour réduire son empreinte carbone tout en s'engageant sur une trajectoire de neutralité pour 2040. Grâce à ses réalisations et à ses ambitions, Albioma se positionne comme un acteur incontournable de la transition énergétique dans les Outre-mers.

C'est dans cette dynamique et avec la volonté d'aller encore plus loin dans son engagement social et environnemental, que l'entreprise a créé la Fondation Albioma en 2023. Cette fondation a pour mission de soutenir des initiatives locales et concrètes afin de maximiser leur impact positif sur l'environnement et les populations ultramarines.

Mission

“ Soutenir et encourager les initiatives locales pour construire un avenir durable pour tous sur les territoires où nous sommes présents. ”

Valeurs

CONTRIBUTION À UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE DES TERRITOIRES

VALORISATION ET SOUTIEN DES INITIATIVES LOCALES

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

ENCOURAGEMENT À LA MOBILITÉ SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Budget

1,5 M€

pour le mandat 2023-2027

Composition du Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Frédéric Moyne
Président



Julien Gauthier
Directeur Général



Guillaume Loyeux
Chef de projets Transition énergétique et CSR, représentant des salariés



Marie-Christine Ponamale
Présidente et rédactrice en chef Outremers360



Philippe Thiévent
Co-fondateur CDC biodiversité

EQUIPE OPÉRATIONNELLE



Sébastien Bajard
Responsable de la Fondation Albioma



Nelly Noël
Référente Fondation Réunion-Mayotte



Astrid Chanteur
Référente Fondation Antilles-Guyane



Champs d'action

Les territoires ultra-marins français où est implanté le Groupe et où la Fondation est active, font face à des défis majeurs tant du point de vue économique qu'environnemental.

D'une part, la préservation des écosystèmes et de la biodiversité dans les Outre-mers français représente un enjeu primordial, ces territoires abritant 80 % de la biodiversité nationale. Véritables hotspots de biodiversité, ils regorgent d'espèces endémiques exceptionnelles, dont beaucoup sont menacées. Or, cette richesse naturelle est gravement mise en péril par des pressions anthropiques croissantes : déforestation, pollution, prolifération d'espèces exotiques envahissantes et dérèglement climatique. Face à cette vulnérabilité écologique, il est plus urgent que jamais d'agir pour préserver ces écosystèmes uniques, véritables joyaux du patrimoine naturel français.

D'autre part, ces territoires sont confrontés à des défis socio-économiques majeurs, marqués par des taux de chômage élevés. Ces difficultés sont alimentées par des facteurs structurels tels que l'isolement géographique, la dépendance économique et les disparités sectorielles. L'intégration sur le marché de l'emploi des personnes qui en sont éloignées, en particulier celle des jeunes, représente un enjeu crucial, car elle conditionne le développement global de ces régions.

Ainsi, trouver un équilibre entre la préservation de la biodiversité et l'insertion professionnelle demeure une préoccupation centrale pour assurer le développement de ces régions et tendre vers un avenir durable. C'est pourquoi la Fondation Albioma concentre son soutien sur ces deux thématiques afin d'optimiser son impact local.



Préservation de la biodiversité

La Fondation apporte son soutien à des actions qui répondent à des enjeux concrets de protection de l'environnement, de préservation de la faune et de la flore, et plus généralement de la qualité des écosystèmes dans les territoires où elle intervient.



Soutien à l'insertion professionnelle

La Fondation soutient des projets portés par des acteurs locaux visant à faciliter et développer l'insertion professionnelle des personnes qui font face à des difficultés d'accès à l'emploi dans les Outre-mers où le Groupe Albioma est implanté.

Gouvernance

La gouvernance de la Fondation Albioma garantit son autonomie, sa représentativité et son engagement en faveur de l'intérêt général.

Cette autonomie est assurée par un Conseil d'Administration composé de membres de la Direction du Groupe, d'un représentant des salariés et de personnalités qualifiées externes issues de la société civile.

Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations de la Fondation, valide les projets sélectionnés, évalue les programmes menés et approuve le budget. Il veille ainsi à ce que seuls les projets les plus alignés avec les valeurs et les objectifs de la Fondation soient retenus.

La gestion opérationnelle de la Fondation est assurée par la Direction RSE et Conformité, qui mobilise son expertise pour garantir un pilotage efficace et cohérent de la Fondation.

PROCESSUS DE DÉCISION

RÉCEPTION DU PROJET

La Fondation lance deux appels à projets par an, au printemps et en automne.

ANALYSE ET INSTRUCTION DES DOSSIERS

L'équipe opérationnelle de la Fondation analyse chaque dossier reçu et vérifie qu'il entre bien dans ses orientations. Des échanges et des rencontres sont organisés avec le porteur de projet présélectionné pour finaliser et instruire un dossier complet.

ÉVALUATION DE L'INTÉGRITÉ DES PARTENAIRES

Chaque association présélectionnée fait l'objet de vérifications concernant sa gouvernance, son fonctionnement, les controverses dont elle pourrait faire l'objet, ainsi que tous les sujets touchant à la lutte contre la corruption et la conduite responsable des affaires.

DÉCISION ET CONVENTION

Les projets instruits et évalués par la Direction RSE et Conformité sont présentés au Directeur de zone concerné (Antilles-Guyane ou Réunion-Mayotte). Les projets qui ont passé avec succès ces différentes étapes sont ensuite soumis au Conseil d'Administration de la Fondation. Celui-ci peut les accepter, les refuser ou les ajourner.

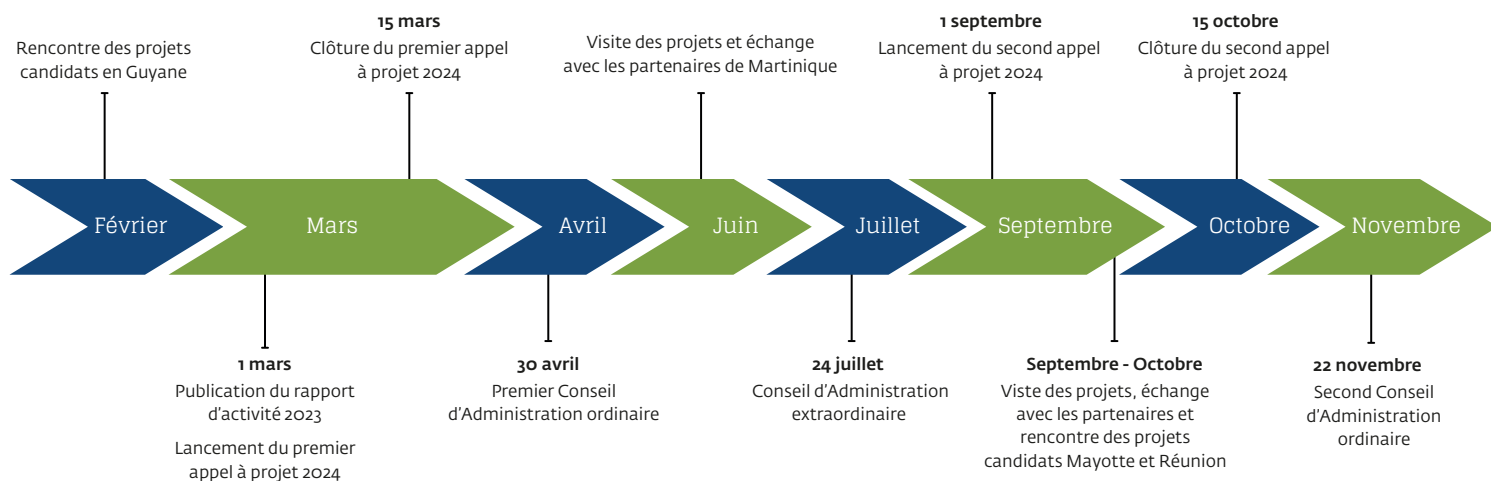
En cas d'ajournement, le projet est jugé prometteur, et l'équipe opérationnelle accompagne le porteur de projet afin qu'il puisse le représenter lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration. Lorsqu'un projet est accepté, une convention est établie par la suite entre le porteur de projet et la Fondation Albioma.

SUIVI ET ÉVALUATION

Les projets retenus bénéficient d'un suivi rigoureux et d'un accompagnement par l'équipe opérationnelle de la Fondation. Un bilan est réalisé à 12 mois, puis chaque année pour les financements pluriannuels. Ces évaluations sont déterminantes pour la poursuite du partenariat.



AGENDA 2024



L'année 2024 a été une période clé de développement pour la Fondation Albioma, marquée par des avancées significatives et de nouveaux projets ambitieux.

Le Conseil d'Administration s'est réuni les 30 avril, 24 juillet et 22 novembre afin de valider le financement de dix nouveaux projets. Mayotte et la Guyane, territoires non couverts par la Fondation en 2023, ont été priorisés, et quatre de ces dix projets leur sont dédiés.

Une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration a été convoquée le 24 juillet à la demande express d'une association déjà partenaire de la Fondation, nécessitant un co-financement hors période d'appel à projet.

Pour les prochains cycles de candidatures, l'accent sera mis sur l'équilibre entre les projets dédiés à la protection de la biodiversité et ceux favorisant l'insertion sociale, en veillant à une répartition harmonieuse par territoire.



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

La communication joue un rôle essentiel dans les actions de la Fondation. Son objectif est de valoriser la Fondation et les projets qu'elle soutient dans les territoires où elle intervient. Au-delà de la mise en lumière de la Fondation et du Groupe Albioma, il s'agit de faire connaître les initiatives soutenues et de favoriser l'engagement du public et de nouveaux financeurs.



1

Articles de presse

Sélection de 30 publications concernant 11 associations différentes, sur les 5 territoires couverts par la Fondation :

- [À Mayotte, le GEPOMAY et la Fondation Albioma s'unissent pour préserver la biodiversité du lac Karihani](#) | **Outremers360**
- [Guyane : Un projet prometteur de développement agricole à Camopi soutenu par la Fondation Albioma](#) | **Outremers360**
- [40 nouvelles bornes de collecte de l'Acise installées en Martinique](#) | **RCI Web**
- [Des salariés en insertion mobilisés pour lever les freins à l'emploi](#) | **France-Antilles**



2

Ateliers thématiques

Au-delà de la communication externe, la Fondation a également pour mission de faire connaître ses actions au sein du Groupe Albioma. Son objectif est de sensibiliser largement les collaborateurs de l'entreprise en les informant sur les enjeux cruciaux auxquels la Fondation répond. Il s'agit ainsi de susciter une prise de conscience et d'encourager l'engagement des salariés.

Des ateliers thématiques ont été proposés aux collaborateurs de la branche solaire en Guyane, en Martinique ainsi qu'à Mayotte. Un atelier thématique dédié aux projets biodiversité de la Fondation a également été proposé aux salariés de la Holding en 2024.



3

Forum de l'Office Français pour la biodiversité (OFB)

Afin de faire connaître la Fondation Albioma auprès du monde de l'entreprise et du grand public, celle-ci a participé à la 5^e édition du Forum Biodiversité et Économie, organisée par l'OFB, qui s'est tenue les 13 et 14 novembre 2024 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris.

Cette présence visait à renforcer son réseau parmi les acteurs engagés dans la protection de la biodiversité et à affirmer son rôle central dans la préservation des écosystèmes ultramarins.

PROJETS SOUTENUS EN 2024

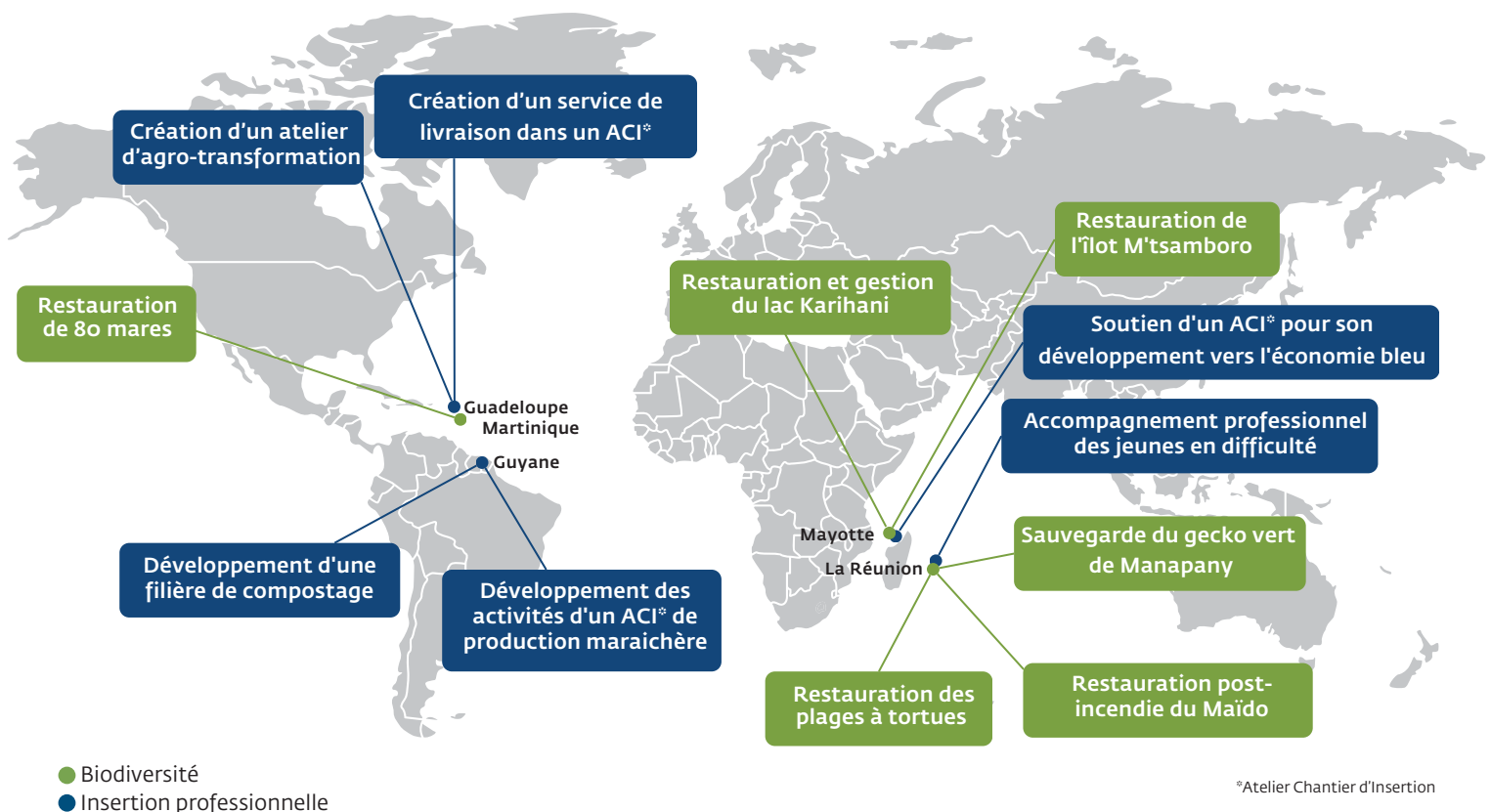
12 projets soutenus, dont 9 nouveaux partenaires

Pour sa deuxième année d'existence, la Fondation Albioma a renforcé son réseau de partenaires sur l'ensemble des territoires ultramarins où le Groupe est actif. Grâce à son dynamisme, elle s'est rapidement imposée comme un acteur clé de la philanthropie ultramarine, développant des liens solides avec les pouvoirs publics locaux ainsi qu'avec d'autres Fondations.

En 2024, dix nouveaux projets ont été validés par le Conseil d'Administration au cours de ses trois sessions, dont neuf présentés par de nouveaux partenaires. Par ailleurs, les deux projets pluriannuels engagés en 2023 ont été reconduits après une évaluation positive de la première année de partenariat. Le soutien financier total pour les douze projets approuvés en 2024 s'élève à 395 528 euros. Ce soutien porte l'engagement de la Fondation à 954 181 euros sur des projets en Outre-mer pour la période 2023-2026.

À terme, la Fondation ambitionne de créer des synergies positives en attirant de nouveaux financeurs privés pour accompagner les projets soutenus, aux côtés des pouvoirs publics. Cette dynamique passera notamment par la participation à des comités de financeurs, visant à optimiser les soutiens financiers en faveur des territoires ultramarins.

De plus, le réengagement de porteurs de projets précédemment bénéficiaires du soutien de la Fondation est également un objectif à moyen terme afin de créer de solides liens de confiance au sein du réseau de la Fondation, tout en continuant à attirer de nouveaux partenaires en parallèle.





DÉCOUVREZ NOS PARTENARIATS 2024*



*partenariats couverts par une convention en 2024



RESTAURATION ET ENTRETIEN DES MARES DES ANTILLES (REMA II)

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Depuis sa création en 2012, le Pôle-relais zones humides tropicales (PRZHT) du Comité français de l'UICN s'est imposé comme un acteur clé de la préservation des écosystèmes aquatiques dans les territoires ultramarins. Fort de son expertise, il accompagne les gestionnaires, collectivités et associations dans la protection et la restauration des zones humides en Guadeloupe et en Martinique.

Après le succès de la première phase du projet REMA I (Restauration et Entretien des Mares des Antilles de 2021 à 2023), le PRZHT (Pôle-relais zones humides tropicales) poursuit son engagement avec REMA II (2024-2026). Ce programme ambitieux vise à restaurer et entretenir au moins 80 mares, publiques et privées, en Guadeloupe et en Martinique, en mobilisant un réseau d'acteurs locaux.

Soutenu par la Fondation Albioma à hauteur de 74 160 euros, le projet REMA II permettra de mettre en œuvre le guide de restauration et de suivi élaboré dans le cadre de REMA I. Il favorisera le développement de partenariats avec les acteurs locaux, afin de garantir la pérennité du projet sur le long terme et d'intensifier la restauration des mares.

Les interventions suivent une méthodologie rigoureuse : identification des mares via un formulaire en ligne, visites de terrain, élaboration d'un protocole de restauration et mise en œuvre des actions, avec l'appui des gestionnaires et de bénévoles. La sensibilisation et la formation sont au cœur du projet : élus, techniciens et citoyens sont accompagnés pour assurer une gestion durable des mares et limiter l'expansion des espèces exotiques envahissantes (EEE) végétales et animales.

Avec déjà 85 mares intégrées au projet et douze interventions de restauration réalisées en 2024, le projet continue d'évoluer, intégrant analyses de l'eau, plantation d'arbres et structuration d'un réseau de bénévoles pour assurer l'entretien sur le long terme. Une dynamique essentielle pour préserver ces réservoirs de biodiversité !

85

MARES DANS
LE DISPOSITIF

12

MARES
RESTAURÉES

80

MARES RESTAURÉES
D'ICI 2028



RESTAURATION DES PLAGES DE PONTE DE TORTUES

Centre d'Étude et de Découverte des Tortues Marines (CEDTM)

Le CEDTM joue un rôle essentiel dans la préservation des tortues marines à La Réunion depuis sa création en 1997. Sur l'île, ces espèces emblématiques sont fortement menacées, et les sites de ponte autrefois nombreux, ne se trouvent plus aujourd'hui que sur quelques plages, victimes de l'urbanisation, de la pollution et du développement d'espèces exotiques envahissantes.

Pour y remédier, l'association porte le projet « Tienbo », soutenu par la Fondation Albioma à hauteur de 29 438 euros. Ce projet repose sur plusieurs actions essentielles, notamment la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la replantation de plantes endémiques. Ces initiatives favorisent le retour des femelles pour la ponte tout en limitant l'érosion côtière. L'implication des publics cibles dans des actions concrètes de lutte contre ces espèces invasives est également primordiale.

Les effets de la restauration des plages sont déjà visibles: en 2024, le CEDTM a dénombré 5 nids soit plus de 500 éclosions, sur des plages restaurées.

En 2024, le projet « Tienbo » a mobilisé les salariés en insertion de l'association Jacaranda, spécialement formés pour l'occasion lors d'un précédent soutien de la Fondation en 2023, et s'est appuyé sur des chantiers participatifs réunissant scolaires et associations.

Au total, douze ateliers ont été organisés, impliquant 268 participants. Répartis sur trois sites, ces chantiers ont permis de retirer 159 plants, 1490 plantules et 8054 gousses d'espèces exotiques envahissantes. 1000 végétaux endémiques, sélectionnés par des experts pour garantir leur pertinence écologique, provenant de pépinières locales, seront plantés.

Enfin, dix-sept suivis de plantations ont été réalisés au cours de l'année, permettant d'évaluer l'impact du projet et d'ajuster les actions en fonction des résultats obtenus.

9703

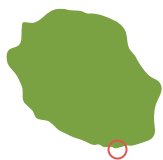
VÉGÉTAUX
INVASIFS RETIRÉS

494

OEUF S PONDUS
EN 2024

268

PARTICIPANTS
BÉNÉVOLES



SAUVEGARDE DU GECKO VERT DE MANAPANY

Association Nature Océan Indien (NOI)

L'association Nature Océan Indien (NOI), fondée en 2007, œuvre pour l'étude et la préservation des derniers reptiles terrestres endémiques de La Réunion. Animatrice du Plan National d'Actions (PNA) 2020-2029 en faveur des geckos verts de l'Île, elle est également gestionnaire des falaises de Petite-Île appartenant au Conservatoire du Littoral.

Ces falaises abritent deux populations isolées du Gecko vert de Manapany (*Phelsuma inexpectata*), une espèce endémique classée en danger critique d'extinction sur la liste rouge de l'UICN. Entre 2016 et 2022, sa population a chuté de 66 %, faisant craindre une extinction de l'espèce d'ici cinq à dix ans, sans intervention urgente et efficace.

La principale menace pour le gecko vient des espèces exotiques envahissantes : rats, chats domestiques, musaraignes, martins tristes..., qui s'attaquent aux geckos juvéniles. Pour y remédier, NOI mène des actions ciblées contre ces prédateurs. En parallèle, depuis 2012, l'association restaure 3 hectares d'habitat naturel en replantant des essences indigènes.

Entre 2020 et 2022, un premier projet de conservation du gecko vert de Manapany a été lancé. Il consiste à capturer les juvéniles après éclosion, puis à les élever en terrarium jusqu'à l'âge adulte avant de les relâcher.

Face à l'urgence et au succès de cette initiative, NOI a décidé de renouveler le protocole jusqu'en 2029. La Fondation Albioma finance cette nouvelle phase à hauteur de 100 000 euros sur trois ans afin de permettre à l'association de développer et d'intensifier le projet.

En 2024, 38 individus ont été recensés et trois juvéniles ont été capturés, élevés, puis réintroduits dans leur milieu naturel. Les résultats sont encourageants et confirment l'efficacité de cette approche. Toutefois, compte-tenu de la situation critique, NOI envisage désormais la mise en place d'un élevage reproducteur en complément. Cette stratégie pourrait garantir la survie de l'espèce.



38

INDIVIDUS IDENTIFIÉS
EN 2024

3

JUVÉNILES RÉINTRODUITS
EN 2024



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE POST-INCENDIE DU MAÏDO

Parc National de La Réunion (PNR)

Créé en 2007, le Parc National de La Réunion a pour mission principale de préserver l'exceptionnelle biodiversité endémique de l'Île, classée par l'UICN comme un point chaud de biodiversité. Depuis le 1^{er} août 2010, son cœur, qui abrite une grande richesse écologique, est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi ses sites emblématiques, le Maïdo, perché à 2 200 mètres d'altitude, est particulièrement menacé par les incendies récurrents et l'expansion de l'ajonc d'Europe, une espèce exotique envahissante dont la propagation est favorisée par le feu.

L'incendie de novembre 2020 a ravagé 150 hectares. Pour éviter la recolonisation de l'ajonc et favoriser le retour des espèces indigènes comme le lézard vert de Bourbon, le branle vert ou le petit tamarin des Hauts, une stratégie d'intervention a été mise en place par le Parc national.

Ce projet vise à expérimenter des méthodes de lutte et de restauration sur douze hectares situés près du belvédère du Maïdo. Il repose sur la mise en place de brigades spécialisées, la mobilisation citoyenne à travers des chantiers participatifs et un suivi scientifique rigoureux.

Le financement de 38 000 euros apportés par la Fondation permet au Parc national de mettre en œuvre le protocole BONZAIL, visant à éliminer l'ajonc par la germination de l'ail.

Une étude sur la plantation et le suivi des espèces indigènes a été finalisée par le Conservatoire Botanique des Mascariens et la première phase de plantation commencera en janvier 2025, avec 500 plants. Une première période d'intervention de la brigade de lutte composée de salariés spécifiquement dédiés et formés à la lutte contre l'ajonc est prévue du 1^{er} avril au 30 juin 2025.



6

AGENTS DÉDIÉS

500

PLANTS

3

CHANTIERS
BÉNÉVOLES



PRÉSERVATION DE L'ÎLOT M'TSAMBORO

Association pour le développement intégré du Nord de Mayotte (ADINM)

L'ADINM, créée en 2014, œuvre entre autres pour la préservation de l'îlot M'tsamboro. Cet îlot est un site naturel riche en biodiversité qui sert de lieu de ponte pour les tortues et abrite de nombreuses espèces d'oiseaux. Sa forêt sèche, qui s'étend sur une cinquantaine d'hectares, est un véritable sanctuaire écologique.

Bien que le site soit inhabité, l'agriculture y est pratiquée depuis les années 1950. On y cultive notamment l'emblématique orange de M'tsamboro. Plus récemment, la culture de la banane s'est développée de manière plus intensive, contribuant notamment à l'érosion des sols.

Parallèlement, le tourisme connaît une croissance notable, attiré par la beauté naturelle de l'îlot. Ces activités, bien qu'importantes sur le plan économique, exercent une pression croissante sur les écosystèmes locaux. Les principaux défis à relever concernent la gestion des déchets et l'introduction d'espèces végétales ou animales pouvant nuire à l'équilibre écologique du site.

La Fondation soutient l'association à hauteur de 35 748 euros afin qu'elle puisse mettre en œuvre son projet de restauration de l'écosystème en balisant les zones sensibles, en menant des opérations de nettoyage et en accompagnant le développement d'une agriculture durable, contribuant à la préservation de cet espace unique et de ses traditions.

En novembre 2024, l'association a notamment organisé une journée de sensibilisation, suivie par une journée de nettoyage de l'îlot avec plus de 1 200 kilos de déchets ramassés.

L'événement marquant de l'année a été le passage du cyclone Chido, qui a dévasté Mayotte, détruisant 90 % des cultures et bouleversant gravement la biodiversité de l'île. Pour compenser le retard du projet causé par cette catastrophe, un avenant à la convention initiale a été signé, prolongeant ainsi sa durée. Dans ce contexte, le projet de l'ADINM joue un rôle essentiel en aidant les agriculteurs à relancer rapidement une agriculture durable et rentable, tout en restaurant la biodiversité.



220

AGRICULTEURS
CONCERNÉS



RESTAURATION, GESTION ET VALORISATION DU LAC KARIHANI

Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)

Le GEPOMAY est une association d'étude et de protection de l'avifaune mahoraise qui existe depuis 2010. Depuis 2023, l'association s'est vue déléguée la gestion du lac Karihani. Unique lac d'eau douce naturel de Mayotte, il abrite une flore diversifiée et constitue le deuxième site d'importance pour les oiseaux à Mayotte, avec plusieurs espèces menacées comme le Crabier blanc et la Grande Aigrette.

Pourtant, il subit de fortes pressions dues aux espèces exotiques envahissantes, à l'assèchement, au défrichage et à l'élevage non raisonné.

Le GEPOMAY met en œuvre un projet de préservation du lac. Le projet soutenu par la Fondation Albioma à hauteur de 73 267 euros vise à restaurer l'habitat en luttant contre les espèces invasives, en replantant des végétaux endémiques et en impliquant les agriculteurs sur de meilleures pratiques.

Depuis octobre 2024, un technicien recruté dans le cadre du projet assure la surveillance et le nettoyage du site, tandis que le niveau d'eau du lac est suivi régulièrement. Un diagnostic botanique, retardé par le cyclone Chido et ses lourdes conséquences sur l'écosystème du lac, sera livré en mars 2025, suivi d'une stratégie de replantation. Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des agriculteurs et éleveurs, avec trois réunions et des sorties grand public. Des animations scolaires sont mises en place au Lac Karihani, notamment avec des collégiens de Tsingoni jusqu'en 2027.

Par ailleurs, plusieurs suivis écologiques sont effectués mensuellement sur l'avifaune, les rapaces nocturnes et l'impact du rat noir. Une expérimentation est menée sur la couleuvre de Mayotte, et un suivi bioacoustique débutera en mars 2025.

Afin de comprendre le bassin hydrographique du lac et lutter contre son assèchement, une étude du BRGM sera menée à partir de l'été 2025. À terme, l'association ambitionne de restaurer sept hectares et de replanter 200 plants. Une aire éducative sera créée pour sensibiliser et accueillir les scolaires.

7

SUIVIS
NATURALISTES

600

COUPLES DE CRABIERS
BLANCS AVANT LE
PASSAGE DE CHIDO

7

HECTARES D'ESPACE
NATUREL GÉRÉ
PAR LE GEPOMAY



ATELIER CHANTIER D'INSERTION : PRODUCTION MARAÎCHÈRE

Association Les jardins de l'Écluse

L'association des Jardins de l'Écluse a vu le jour en 2016 sous l'impulsion de plusieurs agriculteurs désireux de mutualiser leurs ressources et de créer un chantier d'insertion axé sur la formation en agroécologie. Leur objectif : répondre à la demande croissante de main-d'œuvre qualifiée et former les futurs salariés et chefs d'exploitation agricole.

Jusqu'à présent, la commercialisation des produits reposait principalement sur la vente directe dans le magasin de l'association. Cependant, avec une équipe de seize salariés cultivant sept hectares, la production a fortement augmenté.

Pour écouler ces volumes et diversifier ses débouchés, l'association a bénéficié d'un soutien de 30 000 euros de la Fondation, lui permettant d'acquérir un véhicule de livraison. Cet investissement a ouvert de nouvelles opportunités en facilitant notamment les livraisons aux restaurateurs et primeurs sur l'Est de la Guadeloupe.

En 2024, ce projet a contribué au développement de l'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI). Grâce au financement d'Albioma, l'association a pu former ses bénéficiaires aux métiers de la livraison et la manutention, renforçant ainsi leur employabilité.

Le soutien financier de la Fondation a également eu un impact majeur sur l'économie locale en Guadeloupe. En supprimant les intermédiaires, l'association propose des produits agricoles à des prix justes, participant ainsi à la lutte contre la vie chère. L'acquisition du camion a par ailleurs permis de renforcer les liens avec les restaurateurs et cantines locales, qui privilégient des produits frais et locaux.

En parallèle, l'association mène des actions éducatives en faveur de l'agroécologie avec, entre autres, la création de jardins pédagogiques dans les écoles et l'accompagnement des particuliers dans la mise en place et l'entretien de leurs jardins agroécologiques.





ATELIER CHANTIER D'INSERTION : MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Association YANA Agroécologie

L'association YANA Agroécologie s'engage depuis 2021 dans la lutte contre la précarité alimentaire, le développement durable et l'éducation à l'environnement. Son objectif est de produire des fruits et légumes biologiques destinés aux circuits solidaires. Pour y parvenir, elle développe une exploitation agricole autonome basée sur une approche « zéro déchet ».

Dans un premier temps, l'association a mis en place un atelier chantier d'insertion sur une exploitation maraîchère, accueillant 24 personnes éloignées de l'emploi. Ces salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement et de formations aux métiers de la production agricole, de l'entretien des espaces verts et de la valorisation des déchets organiques, favorisant ainsi leur intégration professionnelle.

Souhaitant aller plus loin, YANA Agroécologie a lancé un projet de collecte et de compostage des biodéchets issus des cantines, restaurants et commerces alimentaires.

Financé à hauteur de 150 000 euros par la Fondation Albioma, il permet de produire un compost certifié NFU 44-051, utilisé sur l'exploitation de l'association et vendu aux agriculteurs biologiques. Cette initiative locale répond aux exigences de la loi AGECE et favorise la transition écologique en Guyane.

La plateforme low-tech de valorisation des déchets organiques est opérationnelle depuis le second semestre 2024. Actuellement, elle traite 50 tonnes de déchets par an et produit 10 tonnes de compost.

En 2025, YANA Agroécologie ambitionne d'augmenter sa capacité de traitement en développant de nouveaux partenariats et en optimisant ses processus. L'association prévoit également d'élargir la typologie des déchets pris en charge en intégrant notamment les déchets animaux, les huiles alimentaires et les palettes, afin de maximiser la valorisation des ressources et de renforcer son impact environnemental.



50

TONNES DE
DÉCHETS TRAITÉS

10

TONNES DE
COMPOST PRODUIT

24

SALARIÉS
EN INSERTION



ATELIER CHANTIER D'INSERTION : DÉVELOPPEMENT D'UNE PARCELLE AGRICOLE À CAMOPI

Lien et Insertion pour la Guyane (LIANE)

En 2019, le Groupe Économique Solidaire Agrosep, en partenariat avec le Parc Amazonien de Guyane, a initié le chantier d'insertion LIANE. Ce projet vise à lutter contre l'exclusion sociale et la précarité en proposant un accompagnement personnalisé, des emplois et des formations adaptées aux besoins locaux.

LIANE repose sur l'insertion par l'activité économique et agit dans les zones reculées du parc amazonien, en concertation avec les associations locales et les autorités coutumières amérindiennes. Le site de Camopi développe une agriculture respectueuse de l'environnement, il mobilise 22 salariés et 3 encadrants.

Grâce au soutien de la Fondation Albioma, LIANE a bénéficié de nouveaux investissements pour construire quatre serres et acquérir un séchoir solaire, augmentant la production agricole et développant de nouvelles activités et formations pour les bénéficiaires.

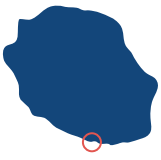
Cet investissement a contribué au lancement de deux nouvelles formations et une activité de transformation agroalimentaire. Les serres ont déjà permis la culture de quatre nouvelles variétés, avec un objectif de neuf supplémentaires en 2025. En deux mois, l'exploitation a produit 300 kilos de concombre, un résultat très prometteur.

Le séchoir solaire, en cours d'acheminement, sera installé au premier semestre 2025 pour développer neuf nouvelles cultures de fruits et plantes aromatiques.

En valorisant les savoir-faire traditionnels et en soutenant les habitants face aux défis sociaux et économiques, LIANE contribue à l'insertion durable des populations isolées et à l'amélioration de leurs conditions de vie, tout en contribuant à l'autonomie alimentaire de Camopi.

L'année 2024 marque une phase de structuration pour LIANE, avec une montée en compétence des salariés, l'optimisation des infrastructures et une production locale valorisée sur le marché.





IMPACT JEUNES

Apprentis d'Auteuil Océan indien

Créée en 2008, l'association Apprentis d'Auteuil Océan Indien œuvre pour la scolarisation et la formation des jeunes. À La Réunion, où le taux de chômage des 15-29 ans atteint 32 %, contre 13 % en métropole, l'insertion professionnelle est un enjeu majeur.

Pour y répondre, le programme Impact Jeunes a été lancé en 2022. Il accompagne les jeunes de 16 à 29 ans issus des quartiers prioritaires pour concrétiser leur projet professionnel, en leur offrant un soutien à chaque étape de leur parcours.

Les jeunes en situation de NEET (Ni en Emploi, Ni en Études, Ni en Formation) sont repérés sur le terrain par des boosters, salariés de l'association, qui vont à leur rencontre dans leurs lieux de vie. Cette approche permet de mieux cerner leurs besoins et leurs freins afin de leur proposer un accompagnement sur mesure. En s'appuyant sur les dispositifs existants et en comblant les manques, Impact Jeunes ouvre de nouvelles perspectives, notamment en sensibilisant aux métiers porteurs.

Depuis février 2022, Impact Jeunes est déployé à Saint-Pierre et Saint-Louis. Grâce à un financement de 60 000 euros de la Fondation Albioma, l'association renforce ses actions pour construire des passerelles solides vers l'emploi et la formation.

En 2024, 59 jeunes ont été accompagnés. Parmi eux, 49 % ont accédé à un emploi ou une formation, et 29 % bénéficient d'un suivi renforcé pour avancer vers une solution durable. Apprentis d'Auteuil Océan Indien poursuit ainsi son engagement pour l'insertion des jeunes réunionnais.

En 2025, la Fondation ambitionne de renforcer les synergies entre Apprentis d'Auteuil Océan Indien et les associations partenaires. L'objectif est de faire émerger de nouvelles opportunités pour les jeunes du programme « Impact Jeunes », en favorisant la collaboration et l'innovation au sein de ces réseaux.



6

QUARTIERS
COUVERTS

59

JEUNES

49 %

DE SORTIES POSITIVES



ATELIER CHANTIER D'INSERTION : CONSTRUCTION DE LAKAS

Apprentis d'Auteuil Mayotte

L'association Apprentis d'Auteuil Mayotte œuvre pour la scolarisation et la formation des jeunes. Elle met en place un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) dédié à la construction des lakas, pirogues traditionnelles mahoraises dont le savoir-faire se perd. Seuls quelques fundis (personnes âgées détentrices du savoir oral) perpétuent encore cette tradition.

Face à un chômage de 30 % et un fort taux d'illettrisme à Mayotte, cet ACI permet aux jeunes éloignés de l'emploi d'acquérir des compétences en construction et rénovation de lakas, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine maritime local. À terme, le projet s'ouvrira au tourisme durable avec des visites et sorties en mer encadrées par les bénéficiaires.

Les 20 salariés en insertion bénéficieront d'un accompagnement individualisé pour faciliter leur intégration sur le marché du travail. En plus d'un apprentissage technique, ils recevront un suivi personnalisé pour lever les obstacles à leur employabilité.

Cette année a été marquée pour l'association par le passage du cyclone Chido, qui a causé de lourds dégâts sur l'île. Face à cette situation d'urgence, l'association a dû concentrer ses efforts sur les besoins prioritaires. Initialement prévu pour débiter en 2024, le projet d'ACI a donc été reporté. Pour compenser le retard du projet, un avenant à la convention initiale a été signé afin de prolonger sa durée. Les travaux débiteront au cours de l'année 2025, s'inscrivant dans une dynamique de relèvement économique durable.

L'ACI favorisera un cadre de travail structurant et un référent de parcours sera chargé d'accompagner les jeunes dans la levée des freins à l'emploi. Cette initiative vise à renforcer la main-d'œuvre locale et à favoriser l'intégration des salariés en entreprise. En redonnant vie aux techniques de construction des lakas, elle contribue aussi à préserver un savoir-faire maritime unique. Par ce projet, Apprentis d'Auteuil Mayotte lutte contre la pauvreté et l'exclusion professionnelle et promeut le développement de la filière de l'économie bleue sur l'île.



20

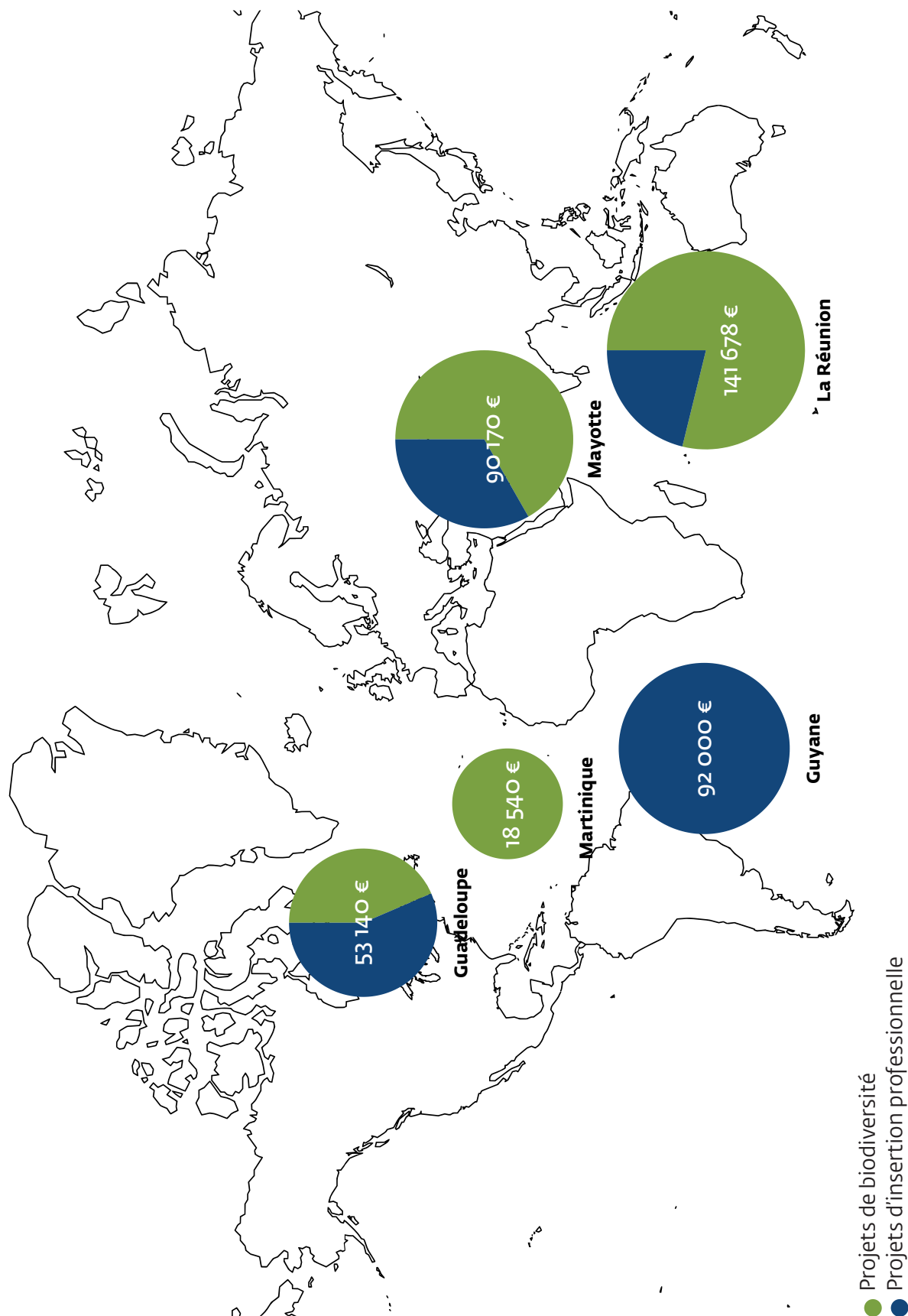
SALARIÉS

102

SALARIÉS
EN INSERTION

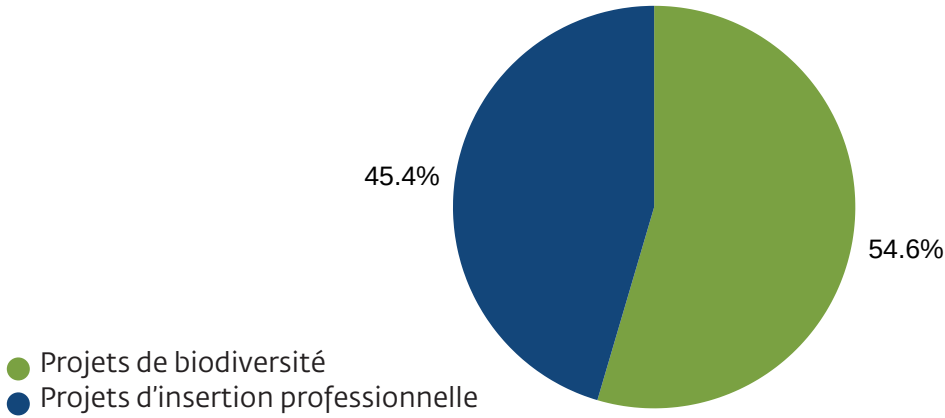
DONNÉES CHIFFRÉES

Les financements versés en 2024 par territoire et par thématique

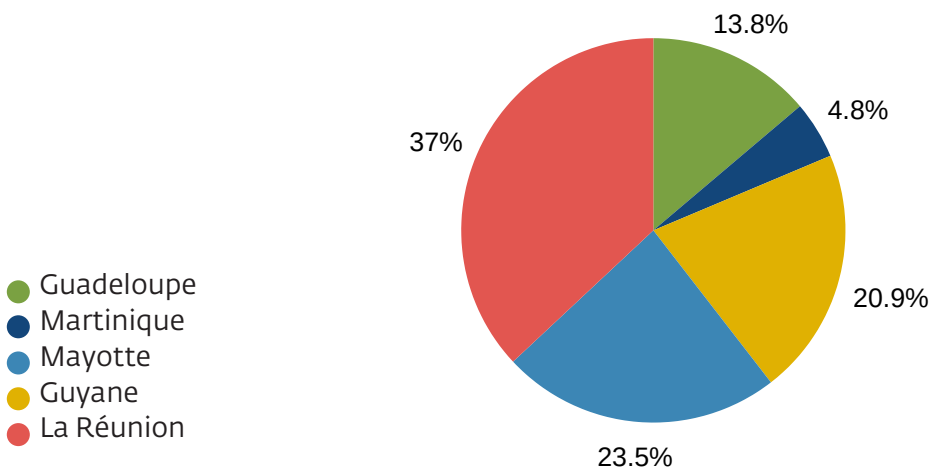


DONNÉES CHIFFRÉES

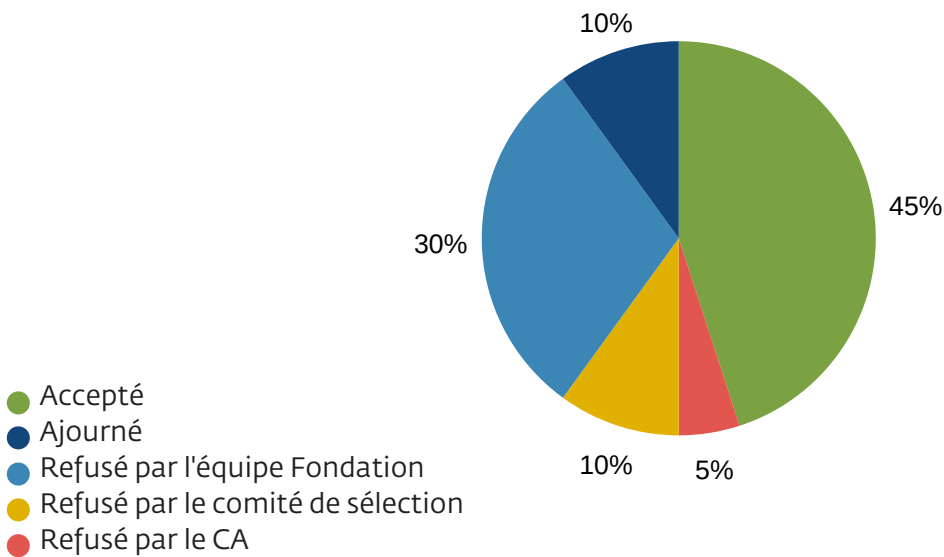
Les projets soutenus par la fondation Albioma par thématique en 2024



Les projets soutenus par la fondation Albioma par territoire en 2024



Décisions de la Fondation Albioma en 2024



DONNÉES CHIFFRÉES

	MONTANT VOTÉ PAR ANNÉE	
	2023	2024
APPRENTIS AUTEUIL OCÉAN INDIEN	60 000 €	
CEDTM 1	18 900 €	
INITIATIVE POUR LA RESTAURATION EN MILIEU INSULAIRE	30 000 €	
ACAGE	4 600 €	
SAINT JEAN BOSCO	40 000 €	
ACISE INSERTION ENVIRONNEMENT	45 838 €	
NATURE OCÉAN INDIEN	100 000 €*	
ADINM	35 748 €*	
APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE	30 000 €*	
COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN	74 160 €*	
JARDINS DE L'ÉCLUSE		30 000 €
LIANE		42 000 €
GEPOMAY		73 267 €
PARC NATIONAL DE LA RÉUNION		38 000 €
YANA AGROÉCOLOGIE		150 000 €
CEDTM 2		39 790 €
TOTAL ALLOUÉ	439 246 €	373 057 €

* votés en 2023, engagés en 2024

DONNÉES CHIFFRÉES

	MONTANT VERSÉ PAR ANNÉE				TOTAL
	2023	2024	2025	2026	
APPRENTIS AUTEUIL OCÉAN INDIEN	30 000 €	30 000 €			60 000 €
CEDTM 1	9 450 €	9 450 €			18 900 €
INITIATIVE POUR LA RESTAURATION EN MILIEU INSULAIRE		30 000 €* 30 000 €			30 000 €
ACAGE		4 600 €* 4 600 €			4 600 €
SAINT JEAN BOSCO	40 000 €				40 000 €
ACISE INSERTION ENVIRONNEMENT	45 838 €				45 838 €
NATURE OCÉAN INDIEN		33 333 €	33 333 €	33 334 €	100 000 €
ADINM		35 748 €			35 748 €
APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE		30 000 €			30 000 €
COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN		37 080 €	22 248 €	14 832 €	74 160 €
JARDINS DE L'ÉCLUSE		30 000 €			30 000 €
LIANE		42 000 €			42 000 €
GEPOMAY		24 422 €	24 422 €	24 423 €	73 267 €
PARC NATIONAL DE LA RÉUNION		19 000 €	19 000 €		38 000 €
YANA AGROÉCOLOGIE		50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €
CEDTM 2		19 895 €	19 895 €		39 790 €
GUADELOUPE RECYCLERIE SOLIDAIRE			41 243 €		41 243 €
LES NATURALISTES DE MAYOTTE			39 600 €		39 600 €
ESPÉRANCE PATRONAGE ST-LOUIS			26 035 €	35 000 €	61 035 €
TOTAL ALLOUÉ	125 288 €	395 528 €	275 776 €	157 589 €	954 181 €

*soutien 2023, versé en 2024

PERSPECTIVES 2025

Contribution à la relance économique de Mayotte

L'année 2024 a été marquée par le cyclone Chido, qui a dévasté Mayotte, causant d'importants dégâts aux infrastructures et à l'économie. En 2025, la Fondation s'engage pleinement dans la relance économique, avec des solutions durables pour renforcer la résilience de l'île face au changement climatique.

Mayotte a également subi de lourds dommages écologiques. Tout en priorisant la relance économique et sociale, la Fondation Albioma reste mobilisée pour la biodiversité. Aux côtés de la Fondation de France, de l'OFB, de la DEALM, de l'ADEME, du PNM de Mayotte, de la DRAJES, de l'ARS, et des caisses des dépôts, elle rejoint le comité des financeurs biodiversité de Mayotte afin d'orienter efficacement les fonds vers les projets de restauration les plus pertinents.

Priorités en fonction des zones

En 2025, la Fondation Albioma mettra l'accent sur la préservation de la biodiversité dans la zone Antilles-Guyane, où les projets d'insertion sociale sont déjà bien développés.

À l'inverse, dans l'océan Indien, la priorité sera donnée à l'insertion sociale, afin de répondre à l'urgence laissée par le cyclone Chido et, dans une moindre mesure, par Garance à La Réunion. Cet équilibre permettra d'harmoniser le soutien de la Fondation, qui concentrait actuellement ses efforts sur la biodiversité dans cette région.

Multiplication des collaborations avec d'autres Fondations et travaux sur le modèle des comités de financeurs

La Fondation souhaite étendre le modèle du comité des financeurs biodiversité, déjà en place à Mayotte, à l'ensemble des territoires où elle est présente. L'objectif est d'inciter de nouvelles fondations et entreprises à s'engager à ses côtés, aussi bien pour la préservation de la biodiversité que pour l'insertion sociale.

Développement des synergies entre les associations que nous soutenons afin de développer un tissu associatif collaboratif

Le réseau d'associations soutenues par la Fondation s'est considérablement renforcé et couvre désormais l'ensemble des territoires ultramarins où elle est active.

La Fondation souhaite encourager les synergies entre ces associations afin de favoriser l'entraide, le partage d'expériences et la diffusion de solutions. Ces collaborations pourront se développer aussi bien au sein d'un même territoire qu'entre les différents territoires ultramarins.

Réengagement des partenaires déjà soutenus

Le réengagement des porteurs de projets ayant déjà bénéficié du soutien de la Fondation constitue également un objectif à moyen terme. Il vise à renforcer les liens de confiance au sein du réseau, à capitaliser sur les réalisations passées et à favoriser une dynamique pérenne. Parallèlement, la Fondation poursuit ses efforts pour attirer de nouveaux partenaires.



www.albioma.com/fondation



Fondation Albioma

Tour Opus 12
La Défense 9
77 esplanade du Général de Gaulle
92914 La Défense cedex

T. : +33 (0)1 47 76 67 00

fondation@albioma.com

